



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 10003 pétitionnaires

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant actuellement le manque de places en garderie;»

«Considérant l'insurmontable difficulté pour les parents qui travaillent à temps partiel d'avoir une place dans une garderie subventionnée;»

«Considérant que le désir de nombreux parents de faire eux-mêmes l'éducation première de leur enfant;»

«Considérant que les parents sont pour les enfants la première figure de référence;»

«Considérant l'importance que la famille est <sup>première</sup> ~~pour~~ la richesse du pays;»

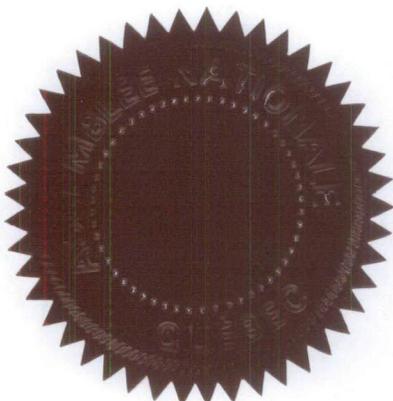
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous demandons à la ministre de remettre la même somme par enfant que celle donnée au centre de la petite enfance aux parents qui désirent faire eux-mêmes l'éducation de leurs enfants, ce qui leur permettrait de mieux subvenir aux besoins familiaux tout en libérant des places dans les CPE pour les parents qui tiennent à travailler à l'extérieur. De plus, ce serait une reconnaissance de la juste valeur du travail parental puisque les parents oeuvrent aussi pour la société.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

\_\_\_\_\_  
Sylvain Légaré

\_\_\_\_\_  
05 Juin 2006





## Allocation aux parents désirant rester à la maison pour éduquer leurs enfants

Madame Carole Théberge, ministre de la famille,

- Considérant actuellement le manque de places en garderie;
- Considérant l'insurmontable difficulté pour les parents qui travaillent à temps partiel d'avoir une place dans une garderie subventionnée;
- Considérant le désir de nombreux parents de faire eux-mêmes l'éducation première de leur enfant;
- Considérant que les parents sont pour les enfants la première figure de référence;
- Considérant l'importance que la famille est la première richesse d'un pays;

Remettez, madame la ministre, la même somme par enfant que vous donnez aux « Centres de la Petite Enfance » aux parents qui désirent faire eux-mêmes l'éducation de leur enfant : ce qui leur permettrait de mieux subvenir aux besoins familiaux tout en libérant des places dans les CPE pour les parents qui tiennent à travailler à l'extérieur. De plus, ce serait une reconnaissance de la juste valeur du travail parental puisque ceux-ci travaillent aussi pour la société.

Noms	Adresses	Signatures
1 Clavette Allard	201 St-Paulin, Sherbrooke, C.A.	
2 Coïcile O'Mare	217 Rte de la Vallée, S. C. M.	
3 Diane Pilonneau	2016, Principale St-Michel, D.P.	
4 Roxanne Falar	Sherbrooke	
5 Lise Mathieu	Sherbrooke	L.M.
6 Camille Perrin	Sherbrooke	CP
7 Marcel Land	ST-SHERBROOKE	M.L.
8 Lisa Gagne	St-Clément	L.H.
9 Annette	Senecal St-Edouard, Mqs	
10 Lyette Gauthier	420 Ch. Evangéline L'Acadie, S.A.	
11 Marcelle Allard	31 de. Olympe, Nord Lacolle	MA
12 Michel Bourbonnais	45 Sherbrooke	M.B.
13 Claude Lacroix	103 St-Tatien, Sherbrooke, C.A.	
14 Jeanne	Rte 149 St-Rémi, Sherbrooke	
15 Colette Linc	941 Gauthier St-Jules	

Cette pétition vient de Geneviève Otis, mère de famille, pour exposer les besoins de plusieurs jeunes familles du Québec.  
Nous désirons la remettre à Madame Théberge pour : le 10 avril 2006

Pour plus d'informations visitez : <http://cyberquebec.ca/pourmafamille>  
où écrivez à Geneviève Otis : [pourmafamille@hotmail.com](mailto:pourmafamille@hotmail.com)  
Faire parvenir vos signatures au plus tard le 31 mars 2006 à :  
Geneviève Otis, 2155 rue Fillon, Québec, Qc. G1P 1V5

